

Guide Communal d'Urbanisme - (ex-RCU)

Informations

En l'absence de décision contraire du Conseil communal, prise dans un délai de douze mois à dater de l'entrée en vigueur du CoDT, la soumission à permis, en application du règlement communal de bâtisse ou d'urbanisme (devenu guide communal d'urbanisme), de certains actes et travaux non visés à l'article D.IV.4, a été abrogée de plein droit conformément aux dispositions de l'article D.III.16. Cette abrogation partielle est entrée en vigueur le 01/06/2018.

Identification

Code interne : 92140-RCU-0001-01

Code DGO4 : RCU/9180

Libellé : RCU de JEMEPPE-SUR-SAMBRE

Localisation

JEMEPPE-SUR-SAMBRE

Décision

Type de dossier : nouveau

Décision : approbation

Décideur : Ministre (arrêté)

Date de la décision : 13/01/1995

Date de publication au Moniteur belge : 08/02/1995

Nature

- Total (concerne tout le territoire, toutes les thématiques)

Dossier(s) dans la même filière

92140-
RCU-0001-02

92140-
RCU-0001-03

Document(s)



Arrêté - 28.22 Ko



Carte des aires différenciées - 2.11 Mo



Publication au Moniteur belge - 106 Ko



Prescriptions écrites - 2.09 Mo

Tous les documents au format ZIP



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.